

Les *a*teliers du **Territoire**

23 janvier 2007

Maison de la Culture

Firminy

reconnaître ●

● préserver

valoriser ●

● faire vivre

Un patrimoine

pour quoi faire ?

Sommaire

Introduction

Un patrimoine, pour quoi faire ? P.2

Du monument objet au patrimoine en mouvement P.3

(Bernard Reichen)

Lyon, Un patrimoine mondial bien dans son troisième millénaire ... P.4

(Régis Neyret)

Le Havre, patrimoine paradoxal .. P.5

Bassin minier : Culture et patrimoine pour se reconstruire P.6

(Chantal Lamarre)

La reconversion du site Giat de Saint-Chamond P.7

(Jean Buisson, Timan Latz)

Table ronde : une stratégie patrimoine pour le Sud Loire P.9

(André Reynard, Jean Buisson, Solange Berlier, Bernard Reichen, Stephan Musica, François Duval, Régis Neyret, René Commère, Philippe Peyre)

Conclusion P.11

Pour en savoir plus P.12

Introduction

Un patrimoine, pour quoi faire ?

Depuis quelques années, la région stéphanoise découvre ou redécouvre sous un jour nouveau son patrimoine, y compris ce patrimoine industriel qui était jusque là trop douloureux, trop violent, pour qu'on le reconnaisse. La renaissance du patrimoine Le Corbusier à Firminy, la reconversion de la Manufacture d'Armes en Cité du Design, la libération du site GIAT à Saint-Chamond ont conduit à porter un regard nouveau sur l'héritage de l'agglomération.



© epires

Désormais mine et manufactures, habitat ouvrier et maisons de maître, mais aussi culture industrielle et urbaine apparaissent à la fois comme la mémoire du passé et comme un capital sur lequel appuyer de nouveaux projets pour un territoire vivant, dans une continuité des XIXe et XXe siècles et dans la perspective d'un nouvel avenir.

Comment mettre en place une politique forte de valorisation du patrimoine et dans quels objectifs ? Quels outils de connaissance de cet héritage mettre en place et comment partager la mémoire ? Comment déterminer quels éléments patrimoniaux réappropriés et lesquels vouer à la démolition, puisque tout ne doit pas être conservé ? Quelles nouvelles vocations trouver aux lieux de patrimoine ? Quel rôle donner au monde associatif et créatif dans la connaissance, la revitalisation des lieux et de la mémoire ? Comment faire du patrimoine un véritable outil de développement territorial ?



Bernard Reichen Du monument objet au « patrimoine en mouvement »

Bernard Reichen est architecte urbaniste, grand prix de l'urbanisme 2005. Sa sensibilité et les nombreux projets qu'il a réalisés à travers l'Europe (pour ne citer qu'eux : des reconversions de bâtiments industriels dès les années 70 et 80, la Halle Tony Garnier à Lyon, le Pavillon de l'Arse-nal et la Grande Halle de la Villette à Paris, les Grands Moulins de Pantin, les brasseries Schultheiss à Berlin, le marché Beaux Arts dans la ZPPAUP de Besançon ou encore les Docks Vauban au Havre ...) le portent à avoir un regard très averti sur le patrimoine, en même temps que sur les projets à grande échelle (Scot de Montpellier).

Bernard Reichen compare volontiers la France et l'Allemagne dans leurs rapports au patrimoine.

Chez nous, on « classe » (des monuments, des périmètres autour de ces monuments) mais on protège peu ; en Allemagne, on protège plus qu'on ne classe.

En France, on favorise la « ville constituée », celle construite jusqu'au XVIIIe siècle, et on ignore le plus souvent le XIXe et le XXe. La rupture de la guerre a rendu suspecte la modernité (et singulièrement Le Corbusier) et le grand espoir qu'elle avait fait naître pour une ville différente ; la désindustrialisation a confirmé le désenchantement et laissé des pans entiers de territoire en friche. Du coup, en France, on méprise la ville d'hier et on se replie sur la

ville d'avant-hier, la seule qu'on qualifie de « patrimoine ».

Ayant vécu différemment leur histoire, les Allemands ont totalement intégré la modernité et se situent dans une continuité de la ville. Ils ont inventé le concept de « **patrimoine en mouvement** » : un **patrimoine inséré dans la vie d'aujourd'hui**.

La métamorphose de la région industrielle de la Ruhr en « Emscher Park », un grand parc où se côtoient les vestiges du passé industriel et minier, la nature résurgente et la technologie, est particulièrement exemplaire. Les recettes de cette réussite : un grand projet global, relayé par une multitude de projets locaux, qui conjuguent patrimoine industriel, modernité, nature et culture.

Dans un même esprit, l'agglomération stéphanoise pourrait se traiter comme une « ville territoire », selon l'expression de B. Reichen, si on sait mettre en réseau **dans un projet global le patrimoine, la vie d'aujourd'hui, la nature**, très présente ici. Il s'agit de s'approprier les lieux de mémoire, de classer des ensembles monumentaux cohérents, mais aussi de pratiquer, quand il le faut, la démolition comme un acte de projet. On est là à l'échelle du Scot. B. Reichen considère qu'il faut inscrire de façon très volontariste dans le Scot du Sud Loire, comme ça a été fait à Montpellier, la mise en réseau du patrimoine local dans un grand projet. C'est à cette échelle qu'on peut dessiner l'« intelligence » d'un territoire.

A quelque échelle que ce soit, ce qui compte, c'est le projet : le patrimoine y trouve toujours

sa place, il trouve son économie dans l'économie du développement, il fait partie de ce développement. Petit exemple insolite de ces effets d'aubaine : dans la Ruhr, on a créé un centre de formation de travailleurs du bâtiment à la corde dans d'anciens sites industriels dont les bâtiments profitent ainsi de réparations en continu tout en retrouvant un usage.

Il faut sortir de l'opposition entre sanctuarisation et développement : **aujourd'hui, le patrimoine comme la nature sont et doivent être partenaires du développement**.

L'État et les collectivités n'ont plus les moyens d'avoir une politique patrimoniale en soi. Le patrimoine doit pouvoir bénéficier d'effets induits en changeant d'usage, en s'insérant dans un projet économique. Il ne faut plus tout attendre des collectivités mais **jouer à fond le « PPP », partenariat public privé**, et profiter de l'apport économique aussi bien des grands groupes privés qui se constituent en groupes d'aménagement que des petites opérations privées ou associatives.

Ainsi, la reconnaissance du patrimoine dans les PLU au titre du « périmètre d'intérêt patrimonial » (PIP), contrairement à l'effet classement qui fige, peut servir de support à l'intervention privée. Il s'agit d'avoir un projet global fort qui draine toutes les énergies.



Régis Neyret

Lyon, un patrimoine mondial bien dans son troisième millénaire



©A.U. de Lyon / F. Cuy

A son arrivée à la mairie de Lyon en 1995, Raymond Barre déclencha une petite révolution culturelle en nommant un adjoint à la Culture ... et au Patrimoine ! C'était un procédé astucieux pour faire sortir le patrimoine de la simple gestion du domaine public.

Régis Neyret, journaliste et patron de presse, était déjà bien connu à Lyon pour avoir sauvé le Vieux Lyon d'un projet de boulevard urbain et fait de ce quartier alors insalubre le premier secteur protégé par la loi Malraux. Il devint tout naturellement le consultant bénévole du nouvel adjoint et c'est lui qui proposa à R. Barre qui cherchait « des idées sur le patrimoine qui ne coûtent pas cher » le classement du Vieux Lyon au patrimoine UNESCO. Le maire convaincu, une équipe se mit en place pour monter le dossier, avec notamment l'architecte en chef des monuments historiques du Rhône, Didier Répelin. Il apparut ra-

pidement qu'une candidature limitée au Vieux Lyon, centre historique comme il en existe dans de nombreuses villes, avait peu de chance d'être retenue. C'est le « site historique de Lyon » dans son ensemble qui fut donc présenté, c'est-à-dire l'espace sur lequel la ville a vécu depuis le Vème siècle avant JC jusqu'à 1789, bordé à l'Est par le Rhône, Ainay au Sud, le boulevard de la Croix Rousse au Nord et Fourvière et Saint-Just à l'Ouest. On s'appuyait sur le fait que Lyon est un rare exemple de ville où le centre historique est resté le centre de la ville des habitants contemporains. Et c'est ainsi que Lyon est devenu patrimoine de l'humanité le 3 décembre 1998.

Pour l'UNESCO, c'était doublement une première : un site de 500 ha (au lieu des 25 ha du Vieux Lyon), le plus grand jamais classé ; un label qui est attaché non plus seulement aux bâtiments mais à **une vie, une continuité urbaine et une qualité de l'évolution urbaine.**

La toiture contemporaine de l'Opéra dessinée par Jean Nouvel fait donc, par nature, partie du patrimoine classé, comme les projets (de qualité) à venir qui pourraient voir le jour dans le périmètre classé.

L'effet UNESCO a été d'abord de sensibiliser les Lyonnais à leur patrimoine, qu'ils ignoraient le plus souvent, et de convaincre les décideurs d'apporter plus d'attention à la qualité des projets pour la ville. Un chargé de mission patrimoine mondial a été mis en place pour suivre et encourager des

réflexions sur le patrimoine des autres quartiers de Lyon (hors périmètre UNESCO) et développer des projets avec d'autres sites, d'autres pays. Le classement a aussi généré un intérêt touristique nouveau, des voyageurs japonais qui font la tournée européenne des sites UNESCO à un tourisme culturel plus diffus, qui change l'image de la ville en même temps qu'il a de véritables retombées économiques.

Mais fondamentalement, **le patrimoine est apparu pour Lyon comme une source d'invention, une pièce structurante dans un projet global.**



©A.U. de Lyon / F. Cuy

Le Havre, patrimoine paradoxal

(évoqué par B. Reichen, le représentant de la Ville du Havre ayant été empêché)

Lourdement bombardée pendant la Seconde Guerre mondiale (150 ha rayés de la carte), la ville du Havre a été reconstruite entre 1945 et 1964 d'après le plan d'une équipe dirigée par Auguste Perret. Cette nouvelle ville, remarquable par son unité, restait mal aimée des Havrais pour qui le béton et le fonctionnalisme ne pouvaient faire oublier les vieilles pierres de la ville détruite.

Une génération plus tard et le « deuil » fait, la forte volonté de la municipalité d'Antoine Rufenacht de retourner l'image du Havre et d'en faire une métropole maritime moderne s'est appuyée sur une conjonction de projets : un nouveau port écologique, Port 2000, la reconquête des anciens bassins, en surfant sur l'effet « transatlantiques », et la réappropriation des docks (projet cabinet Reichen), le tout fondamentalement structuré et porté par le classement UNESCO de la ville. Le projet global est mené par une équipe très motivée dans un esprit de « compagnonnage » qui rappelle à B. Reichen l'esprit d'Emscher Park.

Le classement UNESCO de la ville du Havre

L'idée de l'inscription du Havre à l'UNESCO, née dans le milieu des chercheurs, est relayée par la Ville en 1996. Grâce à la mobilisation du Ministère de la Culture, des chercheurs et associations spécialisés dans la valorisation de l'architecture moderne, le centre-ville reconstruit du Havre est inscrit sur la liste du patrimoine mondial le 15 juillet 2005, au terme de 10 ans d'efforts.



Photo ville du Havre

Trois arguments ont été développés pour démontrer la valeur universelle exceptionnelle de son patrimoine :

- Le chantier de reconstruction a été pour Auguste Perret alors âgé de 71 ans

l'opportunité de mettre en œuvre, à une échelle inespérée, les principes du béton armé au service de l'architecture.

- Pendant les 20 ans qu'il a duré, le chantier fut un véritable laboratoire de la modernité, l'occasion unique d'échanges entre une centaine d'architectes venus du monde entier et le banc d'essai de nouvelles techniques de construction, telle que la préfabrication. Niemeyer, Gillet, Lagneau et Prouvé, Candilis et maintenant Reichen ont enrichi depuis ce patrimoine urbain.

- Enfin, la renaissance du Havre a cristallisé tous les espoirs d'après-guerre et illustre encore aujourd'hui les aspirations sociales de la période des Trente Glorieuses.

Le classement a eu un effet levier très important sur le développement local :

- Sur l'accroissement du sentiment d'appropriation de la ville par la population et sur l'implication des acteurs pour la préservation du patrimoine.
- Sur la dynamique culturelle qui prend une dimension internationale.
- Sur l'activité touristique : entre juillet 2005 et juillet 2006, la fréquentation de l'Office de Tourisme a augmenté de 67% et la demande enregistrée par le service Ville d'Art et d'Histoire de 90%, entraînant une augmentation significative des nuitées et du chiffre d'affaire des commerçants.



Chantal Lamarre Bassin Minier : Culture et patrimoine pour se reconstruire

Le bassin minier du Pas-de-Calais, un territoire de 60km de long sur 20 de large autour de Lens, Liévin et Loos-en-Gohelle. En 1845, la découverte du charbon fait basculer ce petit pays rural dans le système social et urbain de la mine : de grandes familles propriétaires, une organisation paternaliste, une structure sociale en vase clos, une « chape de plomb », comme dit Chantal Lamarre, sur la population.

Culture Commune, association intercommunale de développement artistique et culturel, regroupe 34 communes du Bassin Minier du Pas-de-Calais. Scène Nationale pluridisciplinaire (arts de la rue, arts du cirque, danses, théâtre, écritures théâtrales, jeune public, lecture, multimédia), Culture Commune met en œuvre des actions artistiques interdisciplinaires et des projets culturels intercommunaux. Dans le cadre de la réhabilitation et de la revalorisation du patrimoine minier, Culture Commune s'est installée sur le site des deux puits de mine 11 et 19 de Loos-en-Gohelle, dans l'ancienne salle des pendus devenue la Fabrique Théâtrale. Il ne s'agit pas d'un lieu de diffusion, mais d'un espace mis à la disposition des artistes, dédié à la recherche, à la création artistique et à la formation. Chantal Lamarre en est la directrice.

A la fermeture des mines (les dernières en 1990), tous les indicateurs économiques et sociaux sont au rouge. La population, sans qualification, est généralement considérée comme incapable de rebondir, voire comme responsable de la situation.

Le paysage est profondément marqué : une conurbation où coexistent les villages anciens, des dents creuses et des zones urbaines assez denses. Pas de présence monumentale forte mais des vestiges de la mine qu'on s'empresse d'abord de raser, comme si cette page de l'histoire n'avait jamais existé. L'image de la région était très négative.

En 1990, 27 communes du bassin, soutenues par le Conseil général, le Conseil régional et le ministère de la Culture, créent l'association Culture Commune avec l'ambition de **reprenre en main la destinée du bassin** sur tous les plans (économie, éducation, urbanisme, environnement) avec une entrée culturelle. L'enjeu : changer d'image et être partie prenante du développement européen.

L'idée de départ était de se servir de la culture pour attirer une population nouvelle, éco-

nomiquement plus porteuse. Évaluation, expérimentation et actions, portées par la conviction de Chantal Lamarre, ont convaincu les élus qu'il fallait au contraire reconstruire à partir de la culture ouvrière locale. Il fallait **relier l'avenir au passé minier, redonner sa dignité à la population**, lui donner les moyens de reprendre sa vie en main (un grand chantier a été mené par le Conseil général pour développer le livre et la lecture), travailler sur la mémoire. C'est dans cet esprit que les deux derniers puits de mine, sauvés de justesse de la démolition, ont été symboliquement réinvestis en lieu de culture.



Photo culture commune

Aujourd'hui la Base 11/19 est un lieu très fort de création artistique qui a non seulement ouvert la population sur le reste du monde mais qui fait rayonner cette culture ouvrière (jusqu'aux États-Unis pour certaines créations).

Une dynamique est née, reliée par d'autres démarches : la création d'une conférence permanente du bassin minier, outil pour les projets urbains ; un projet de trame verte sur les « chemins cavaliers » (les voies de chemin de fer qui servaient à acheminer le charbon) ; un projet de Pays d'Art et d'Histoire. La participation de Culture

Commune à « **Lille 2004 capitale européenne de la culture** » a été un moment fort, grâce à des moyens et une volonté exceptionnels déployés à cette occasion par toute la région. L'événementiel peut être très stimulant, mais à la condition de s'appuyer sur un projet existant qu'il renforce.



Jean Buisson, adjoint au maire de Saint-Chamond Tilman Latz, architecte-paysagiste La reconversion du site Giat de Saint-Chamond

La ville de Saint-Chamond est profondément marquée par son passé industriel. Elle en a hérité un tissu urbain où cohabitent parcs bourgeois, sites industriels et faubourgs ouvriers.

Dans la période qui s'achève à la fin des années 70, l'urbanisation est marquée par la couverture du Gier pour faire passer l'autoroute Saint-Etienne - Lyon au cœur de la ville et la démolition complète de presque tout le tissu ancien bordant le cours d'eau au profit d'un ensemble d'immeubles collectifs, réalisé suivant un plan urbain dessiné par Charles Delfante.

A partir de 1980, deux événements vont changer la "donne urbaine" de Saint-Chamond : la disparition des grandes activités industrielles qui vont libérer des emprises très importantes dans le centre, et la réalisation du contournement autoroutier de Saint-Chamond. Le plan général dessiné par Pierre Colboc à cette occasion s'est attaché à transformer l'ancienne autoroute en

boulevard urbain, à étendre le centre au-delà de cet axe en y construisant notamment de nouveaux éléments de centralité (médiathèque, cinéma, école de musique, restaurant...).

Ce mouvement de reconquête urbaine se poursuit aujourd'hui avec les aménagements d'espaces publics centraux (place de la Liberté, gare routière), la réalisation d'opérations de rénovation urbaine, la construction de logements neufs en centre ville, la rénovation du plus vieux quartier (Saint-Ennemond). Enfin, l'ultime événement d'importance de cette période est la fermeture du dernier grand site industriel (usine GIAT) situé dans le tissu urbain du centre.

Pour la ville, c'est l'opportunité d'aller encore plus loin dans sa démarche d'amélioration qu'elle souhaite générale : qualité de ses équipements (notamment scolaires), attractivité économique, commerciale etc...

Suite à l'annonce de la cessation d'activité de l'entreprise

nationale d'armement (GIAT Industrie) les partenaires locaux (les collectivités et leurs outils techniques) ont engagé une réflexion urbaine et économique sur le devenir de l'ensemble du site qui a été confiée à une équipe franco-allemande conduite par Latz & Partner.

Les concepteurs ont planché sur la quarantaine d'hectares du site, composé de deux plateformes : l'une dite « haute » composée d'espaces non construits et de vastes bâtiments industriels relativement récents, l'autre dite « basse » berceau de l'industrie du secteur qui présente un ensemble de halles industrielles du XIXe siècle assez remarquables. Depuis, les partenaires ont choisi de proposer au concours d'idées européen « European » la plateforme basse du site ainsi que son accroche au centre ville.

Tilman Latz, qui est notamment intervenu dans la Ruhr, a une grande expérience des sites industriels.

Pour lui, le site Giat a du caractère et renferme des éléments particulièrement remarquables.

Des ensembles patrimoniaux de ce type servent d'ancrage aux projets. Ils ont un potentiel de réutilisations très variées, dans le domaine culturel, en immeubles de bureaux ou en centre commercial. Les exemples ne manquent pas, classiques ou inattendus, de salles de spectacle et magasins au « bain de ville » à Berlin ou au « skatebowl » d'Eindhoven.

le site dans la ville ordinaire, d'autre part à réutiliser la quasi totalité des bâtiments (environ 20% du bâti seulement serait démoli). Le site devra s'ouvrir à nouveau sur Saint-Chamond d'un côté et Izieux de l'autre et accueillir du bâti neuf. Le projet tend à créer un paysage nouveau notamment autour d'un axe fort de composition nord-sud constitué d'un espa-



Exemple de salle de spectacle dans une ancienne halle industrielle

©Latz & Partner

ces, sportifs, culturels, des services publics. L'ouverture au public de certaines des halles est un élément important dans le **processus d'appropriation du site par les habitants**.

La réutilisation des bâtiments est facile et à des coûts moindres que pour du bâtiment neuf : accueil d'entreprises, bien sûr, mais bien d'autres fonctions sont encore à inventer.

Il faut laisser du temps à la maturation du projet, à la réappropriation des lieux, garder de la souplesse dans un « Masterplan », un schéma directeur global et à long terme qui doit rester suffisamment flexible pour que les choses prennent naturellement leur place.



Projet Latz + Partner

©Latz & Partner

Les maîtres mots : respecter l'esprit du lieu, s'appropriier la trame, concevoir le bâtiment comme un paysage, se couler dans son esthétique bien spécifique.

Dans le cas de GIAT, le concept consiste d'une part à intégrer



Une usine devenue lieu festif à Emsher Park

©Latz & Partner

ce public de type promenade, destiné aux modes doux de déplacements et reliant le centre ville (rue de Saint-Etienne) au quartier du Creux et au-delà aux espaces naturels du Parc Naturel Régional du Pilat. Autour de cet axe, viennent s'articuler les grandes halles existantes : certaines deviennent des espaces publics couverts, d'autres accueillent des activités de commer-



Projet Latz + Partner

©Latz & Partner

Table ronde ...

... une stratégie patrimoine pour le Sud Loire

André Reynard, adjoint au maire de Firminy, a un rapport très personnel avec le patrimoine du XXe siècle. De la maternité où il est né, signée Tony Garnier, à l'unité Le Corbusier où il habite en passant par les gratte ciel de Villeurbanne où habitait son grand-père, il a toujours baigné dans la modernité. Il avait donc une longueur d'avance dans la découverte du patrimoine Le Corbusier qui s'est faite progressivement à Firminy.

Ce patrimoine a la particularité d'être humain, habité, co-construit par les habitants qui ont été les premiers surpris d'habiter un « monument historique ». Si le regard des autres a changé sur eux en bien, ils craignent aussi d'être vus comme dans un « zoo » et il faut veiller à assurer leur tranquillité.

Aujourd'hui, le site Le Corbusier apparaît comme un outil de développement, le point d'ancrage d'une dynamique pour la ville et pour l'agglomération. Il s'inscrit dans un réseau récemment constitué par l'association Région Urbaine de Lyon (RUL) autour de cinq sites architecturaux, porteurs des utopies sociales et urbaines du XXe siècle, avec les gratte-ciel de Villeurbanne, le quartier des États-Unis à Lyon, les Étoiles de Givors et le couvent de la Tourette. Il s'agit de « mettre en tourisme » ces grands projets à la fois urbains et sociaux en donnant à voir la dimension de ces réalités métropolitaines.

Jean Buisson, adjoint au maire de Saint-Chamond, retire de son expérience en cours de reconversion du site GIAT qu'il faut surmonter le problème du temps. Les élus sont des gens pressés : pressés de voir achevés leurs projets, comme les habitants, pressés de prendre possession des nouveaux lieux de leur ville.

Le projet, lui, a besoin de temps : très matériellement pour étaler le financement, mais aussi pour mûrir, construire son propre fonctionnement. La vision des élus qui ont aussi besoin de partenaires pour les accompagner dans leur réflexion peut aussi évoluer avec le temps et le Masterplan doit pouvoir intégrer ces évolutions.

Solange Berlier, maire de L'Horme, conseiller général et chargée à Saint-Étienne Métropole du dossier Patrimoine, rappelle que le Gier, comme la majeure partie du Sud Loire, a été structuré par la Révolution industrielle à travers la présence des usines, l'habitat, les ouvrages de génie civil. Ce patrimoine a une dimension humaine, quotidienne qui raconte la vie des gens d'ici. Il raconte notamment **la violence des mutations économiques** (qui ont produit ce qu'on a appelé des « friches » et des « points noirs »), doublée de problèmes d'habitat.

Saint-Étienne Métropole a permis de sortir d'une logique où chaque territoire tentait de résoudre seul ses problèmes et permet de mutualiser les efforts pour retrouver ensem-

ble une attractivité économique, résidentielle, touristique. **Un véritable réveil s'est opéré autour du patrimoine qui peut devenir le cadre d'une dynamique pragmatique.**

Saint-Étienne Métropole met en place une stratégie patrimoniale. Premier maillon : une démarche d'inventaire, en s'appuyant sur le travail des associations locales, pour mieux connaître et faire connaître ces éléments de patrimoine, pour mieux savoir les réinvestir dans un projet global. Des sites stratégiques ont été identifiés sur lesquels des actions concrètes vont être prioritairement lancées. La démarche passe aussi par des projets « multi locaux » plus modestes qui permettront de mailler identité de village et identité du territoire.

Bernard Reichen revient sur la période qui a suivi les Trente Glorieuses et qui a été, selon lui, « d'une violence extrême ». Après la période de croissance, tirée par les besoins de l'après-guerre, l'effondrement en termes d'emplois, social et urbain a été totalement subi. Entraîné dans ce processus, l'espace évoluait plus vite que la société.

Aujourd'hui les choses ont changé : l'économie de la connaissance et l'économie résidentielle apportent de nouvelles pistes. **La nature, la modernité, le patrimoine apparaissent comme les nouvelles armes du développement**, articulés dans des réseaux. Le Sud Loire a des atouts de cet

ordre, en croisant notamment savoir faire et design contemporain.

Mulhouse est à prendre en exemple : de territoire sacrifié, elle rebondit sur un pittoresque alsacien qui se resitue au centre d'un réseau et de la mobilité européenne.

Le Scot peut donner ce souffle au Sud Loire.

Stephan Muzika, directeur d'EPORA (Etablissement Public Foncier Ouest Rhône-Alpes) revient sur ce « compagnonnage » évoqué à propos du Havre et d'Emscher Park. C'est une façon intelligente de travailler sur des projets complexes. C'est dans ce type de démarche qu'il situe le travail conduit par l'EPORA avec Saint-Etienne Métropole, les communes, Epures, des concepteurs et experts : **retourner le regard sur des sites considérés comme négatifs.**

La chance de ce territoire est d'avoir un réseau de sites stratégiques le long des vallées, qui ne se déclinent pas comme une addition de projets mais **dans un projet d'ensemble.** Cela nécessite un travail politique et technique conjoint.

François Duval, directeur général adjoint de Saint-Étienne Métropole, évoque le travail réalisé par le Conseil local de Développement de Saint-Étienne Métropole sur l'« urbanisme des modes de vie » : il accompagne dans ce cadre tous les projets importants sur le patrimoine et a fait des recommandations sur la Cité du Design. Le patrimoine

suscite, grâce au changement de regard qui s'est opéré, une **forte mobilisation des élus, des milieux du patrimoine et des milieux universitaires.** Un travail important est engagé pour créer un socle de connaissance (notamment sur les barrages qui étaient particulièrement méconnus) et pour diffuser cette connaissance (par le site reseau-patrimoine.net notamment).

En matière d'action, on se doit d'être exemplaires sur les sites stratégiques.

Régis Neyret rappelle qu'il y a une **carte Lyon/Saint-Étienne à jouer.** Elle peut s'appuyer sur les deux Conseils de Développement et également par une information commune. Pour cela, il faut apprendre à se connaître.

René Commère, président de l'Office de tourisme de Firminy-Ondaine-Gorges de la Loire, interroge :

Dans un schéma urbain prospectif, ne faut-il pas considérer la part d'héritage qui rappelle pourquoi et comment la ville s'est faite ? Signifier qu'elle est le produit d'une histoire qui lui est propre ? Dans le cas de notre région, faire en sorte de conserver des éléments rappelant que c'est l'industrie qui a façonné son organisation territoriale, et aussi construit des mentalités estimables, une culture respectable et les rapports sociaux qui les sous-tendent.

Dans cette optique, **le patrimoine industriel prend un sens**

nouveau, une valeur porteuse d'avenir. Avec une dose nécessaire de volontarisme, on doit trouver les moyens d'inclure ses éléments les plus significatifs dans une nouvelle modernité capable d'assurer un lien avec le passé, au lieu de le nier, ne serait-ce que par égard à une culture populaire locale qui mérite autre chose que le dénigrement et le mépris.

Philippe Peyre, conservateur du Musée de la Mine de Saint-Étienne, rappelle l'importance du rôle des services patrimoniaux des collectivités dans la dynamique patrimoniale.

Ce qui fonde ce territoire, c'est l'industrie. La construction d'un projet pour le Sud Loire passe nécessairement par la question « d'où on vient » et par l'appropriation du patrimoine industriel. La candidature de Saint-Étienne au titre de capitale européenne de la culture doit s'appuyer sur cette réalité en libérant les imaginaires et les initiatives. C'est aussi une opportunité pour partager avec la population cette appropriation du patrimoine et de la culture.

Sud Loire doit « inventer ce qu'il est et ce qu'il veut devenir » mais doit savoir que tout son potentiel d'innovation pour demain lui vient de son passé, un passé qui l'a définitivement ouvert sur le monde.

Conclusion

d'André Reynard :

Le patrimoine apparaît bien comme un élément fort du Sud Loire et de son avenir.

Un des enjeux d'une politique patrimoniale est de s'inscrire dans une « culture partagée » : partagée avec les associations du patrimoine qui sont une ressource importante et une vraie dynamique ; partagée avec la population qui n'a pas toujours la même perception des lieux, et auprès de qui il faut une action pédagogique ; c'est par la pédagogie que le regard des Apelous a changé sur le patrimoine Le Corbusier ou sur la Tour de Trempe.

Sur ce terrain de la culture partagée, l'agglomération, le Scot, les chercheurs, les associations ont un vrai rôle à jouer. Mais il nous faut également nous inscrire dans une perspective de projets : **l'agglomération, les communes, les acteurs privés, doivent travailler ensemble pour faire naître et réaliser des projets qui valorisent notre patrimoine.**



©Epires



©Epires

Pour en savoir plus...

Le patrimoine, atout du développement

Auteurs : NEYRET Régis

Référence : PUL - 09/1992,153 p.

Interventions dans le cadre des 4èmes entretiens du centre Jacques Cartier autour du thème du patrimoine culturel face aux exigences et aux réalités économiques. Dix exemples de situations concrètes aux Etats-Unis, au Canada, en France et en Suisse sont présentés.

Villes, patrimoines, mémoires. Action culturelle et patrimoines urbains en Rhône-Alpes

Auteurs : DRAC Rhône-Alpes

Référence : La passe du vent - 09/2000,119 p.

Ouvrage construit autour de 4 thèmes (utopies, industries, migrations, villes) rendant compte de projets culturels en Rhône-Alpes qui explorent les traces laissées par le développement industriel et urbain, ainsi que les apports multiples hérités des diverses migrations qui ont marqué le siècle.

Un présent qui passe : valoriser le patrimoine du XXe siècle. Rencontres au couvent de la Tourette, 1997-2000

Auteurs : Réseau architecture Rhône-Alpes

Référence : CERTU - 12/2001,191 p.

Ce livre présente le réseau d'architecture qui s'est formé en Rhône-Alpes et le patrimoine architectural régional du XXe siècle.

Maisons et paysages du Forez

Auteurs : STEIN Annick, MARECHAL Robert

Référence : Editions Créer - 03/2002,127 p.

Cet ouvrage invite à la découverte du Forez, explique le pisé, les loges de vignes, les maisons à galerie ou les jasseries, le bâti non protégé, l'architecture modeste.

Couriot, l'album. Patrimoines du bassin de la Loire

Référence : Musée de la mine de Saint-Etienne - 2002,141 p.

Au-delà de l'histoire et de la découverte du lieu, cet album permet de saisir l'empreinte des territoires de la mine dans les paysages et la vie d'aujourd'hui.

Variations autour du patrimoine. Un cas d'école : le Forez

Auteurs : TOMAS François, COMMERE René, BONILLA Mario

Référence : Publications de l'université de St-Etienne - 2004,301 p.

Historique du concept de patrimoine à travers l'exemple forézien : prise de conscience, valorisation.

Guide Rhône-Alpes de l'architecture du XXe siècle (1914-2003)

Auteurs : MARREY Bernard

Référence : Union régionale des CAUE Rhône-Alpes; Editions Picard - 10/2004

Plus de 600 notices d'édifices et d'ensembles urbains sont proposées dans le cadre de parcours suggérés au moyen d'une abondante cartographie.

La vie collective des habitants du Corbusier

Auteurs : JOUENNE Noël

Référence : l'Harmattan - 2005,160 p.

Sources et acteurs du patrimoine industriel ligérien : vallées du Gier, du Furan et de l'Ondaine

Auteurs : ULTSCH Justine

Référence : DDE 42 - 05/2004,60 p.

Réalisé dans le cadre du groupe de travail "patrimoines, territoires, paysages", cet inventaire recense le travail effectué sur le bassin ligérien autour du patrimoine industriel. Il liste les lieux ressources et les acteurs en présence sur le territoire.

Couzon Rive-de-Gier et Mavilor-Assailly Lorette

Auteurs : Ecole d'architecture de Saint-Etienne

Référence : Publications de l'université de St-Etienne - 2006,95 p.

Présentation des projets qui résultent d'un travail collectif d'étudiants, enrichis par les regards croisés de divers partenaires.

Patrimoine et renouvellement urbain. Valorisation des ressources documentaires du Pôle de compétence en urbanisme à Lyon

Auteurs : Pôle de compétence en Urbanisme à Lyon

Référence : - 03/2006,58 p.

Maisons de maîtres : rapport de synthèse

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 04/2006,69 p.

Cette étude apporte des éléments de connaissance du patrimoine "maisons de maître" issu de l'activité économique et industrielle stéphanoise du XIXe siècle. Elle met en évidence les enjeux liés à ce patrimoine et propose des pistes de politiques publiques. Un repérage géographique sur le périmètre de Saint-Etienne Métropole est présenté.

"Des utopies réalisées" : cinq sites du XXème siècle à découvrir dans la région urbaine de Lyon. Un nouveau produit de tourisme culturel

Auteurs : RUL

Référence : RUL - 09/2006,50 p.

L'héritage industriel de Saint-Etienne et de son territoire : 100 sites en enjeux

Auteurs : PEYRE Philippe, KLEINFENN Florian

Référence : Ville de Saint-Etienne - 2006,463 p.

Ce livre, réalisé à partir de l'exposition photographique 100 sites, donne à voir le patrimoine industriel bâti de la Loire et ses paysages. Il fournit également des pistes de réflexion pour réussir l'articulation entre héritage et territoire design.

Atlas actif des vallées stéphanoises : phase 1

Auteurs : GEIPEL Finn

Référence : LATTS - 2006,89 p.

Recensement des types de bâtiments industriels du territoire stéphanois organisé en 3 volets : le micro, portrait spatial de chaque objet, le macro, portrait des sites d'héritage industriel et des infrastructures significatives, et enfin le méta, cartographie interactive des projets. Ce dernier volet reste à définir ultérieurement.

Quelle était verte ma vallée = how green was my valley

Auteurs : LASSAGNE Léonard, CREMENT David

Référence : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette - 2006,94 p.

Ce TPFÉ établit un diagnostic précis des forces et faiblesses de la vallée et des grands enjeux du territoire à travers une étude des politiques actuelles menées dans cette vallée.

La Louvière/Belgique - l'Horme/France

Référence : Publications de l'université de St-Etienne - 2006,92 p.

Cette publication relate le parcours d'étudiants partagés entre la vallée du Gier (site Pasteur) et La Louvière en Belgique autour de la question vaste de l'héritage et des paysages.

Service Documentation d'epures : 04.77.92.87.99

Les **ateliers**
du **Territoire**

Directeur de publication : Marcel Doutre
Rédacteur en chef : Brigitte Bariol
Rédaction : Simone Duplan
Maquette : Epures, Atelier Image

Impression : Imprimerie Sud-Offset La Ricamarie
Reproduction interdite de tous les articles sauf accord

epures

L'Agence d'urbanisme
de la région stéphanoise
46, rue de la Télématique BP 801
42952 Saint-Etienne Cédex 9

tél : 04 77 92 84 00 - fax : 04 77 92 84 09

http : //www.epures.com

e-mail : epures@epures.com